

_Carte topographique de la France au 1 : 80 000 dite carte de l'Etat-Major

Titre(s): _Carte topographique de la France au 1 : 80 000 dite carte de l'Etat-Major . 200, Gap [Document cartographique] / Levée par les officiers du corps d'Etat-Major [et gravée au Dépôt de la guerre sous la direction du Lt. Gal. Pelet] ; le trait par Boclet ; la lettre par Blanchard ; le figuré du terrain par Carolus et Cosquin ; les eaux par Chartier ; les travaux sur le terrain exécutés par MM. Hulot,..., Bourgeois,..., Delmas,... [et al.]

Ensemble : Document cartographique Paris entre 1832 et 1876 Edition revue entre 1852 et 1863 rédigée et gravée au Dépôt de la guerre sous la direction de M. le Lt. Gal. Pelet,... ; le trait par Giroux, Boclet, Thierry [et al.] ; la lettre par Hacq ; le figuré du terrain par Kardt, Hennequin, Delsol [et al.] ; les eaux par Rouillard, Flahaut, Lebel [et al.] ; travaux sur le terrain exécutés par Couthaud,..., Anfossi,..., Blondat,... [et. al.] Dépôt de la guerre alla scala di 1 a 50 000 267 files Carte topographique de la France au 1 : 80 000 dite carte de l'Etat-Major

Auteur(s): Pelet, Jean-Jacques-Germain (1777-1858)

Autre(s) responsabilité(s): Boclet Graveur ([18??-18??]) (Graveur)
Blanchard (Graveur)
Carolus (18..?-18..?) (Collaborateur)
Cosquin (18..?-18..?) (Collaborateur)
Chartier Graveur ([18??]-[18??]) (Collaborateur)
France, Dépôt de la guerre 7319 - 180/340

Mention d'édition : Publiée en 1875

Editeur, producteur : Paris : Dépôt de la guerre, 1875

Description matérielle : 1 file ; 59 x 86 cm, pliée 19 x 12 cm

Note(s): Carte entoillée

Note relative à la ressource : Lignes d'échelles en mètres, lieues et toises

Note sur l'exemplaire : Méridien de l'Observatoire de Paris

Sujet - Nom géographique : France -- Cartes topographiques -- 19e siècle
Gap (Hautes-Alpes) -- Cartes
Provence-Alpes-Côte d'Azur (France) -- Cartes
Embrun (Hautes-Alpes) -- Cartes
Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) -- Cartes
Tallard (Hautes-Alpes) -- Cartes
Mont-Dauphin (Hautes-Alpes) -- Cartes